

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2009**

Délibération
n° 2009.03.036

**Modification de
l'Autorisation de
Programme et des
crédits de paiement :
Plan de cohésion
sociale (AP n° 8)**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2009**

Secrétaire de séance : Simon DEFORGE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Xavier GAIGNEROT, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Nicolas BALEYNAUD par Xavier GAIGNEROT, André BONICHON par Eric DANCHE, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Françoise LAMANT par Gérard DESAPHY

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
PLAN DE COHESION SOCIALE (AP N° 8)**

Par délibération du 20 décembre 2007, le conseil communautaire a décidé de créer, sur le budget principal, une autorisation de programme pour le Plan de Cohésion Sociale (AP n°8) d'un montant de 1 632 800 € TTC.

Pour tenir compte de l'évolution du programme, en particulier d'une forte demande en 2009, il convient de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

Autorisation de Programme	Compte Administratif 2008	Reports	Crédit de Paiement 2009	Crédit de Paiement 2010 à 2015	Crédit de Paiement 2016
1 632 800 €	1 200 €	228 000 €	264 000 €	175 000 € par an	89 600 €

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 25 février 2009,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 mars 2009,

Je vous propose:

DE MODIFIER la répartition des crédits de paiement pour les exercices 2009 à 2016 selon le tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

01 avril 2009

Affiché le :

01 avril 2009